



# TREPLIN STARTUP UEMOA

**2<sup>ème</sup> EDITION**

**# ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'AGRO-INDUSTRIE**

## APPEL A CANDIDATURES

---

La Commission de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) lance, en collaboration avec la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA) et les Chambres Consulaires nationales (CCn) des États membres de l'UEMOA, la **deuxième édition du Concours TREPLIN STARTUP UEMOA.**

D'une dimension nationale et régionale, ce Concours se tient simultanément dans les huit (08) États membres de l'UEMOA à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Le présent Concours a pour objectif de soutenir les efforts de promotion d'un entrepreneuriat moderne et innovant et d'accélérer le développement des startups de l'espace communautaire UEMOA. Plus spécifiquement, le Concours vise à identifier,

récompenser et accompagner les meilleures startups qui se démarqueront par la qualité de leur activité et de leur impact, ainsi qu'à encourager les efforts des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat.

La deuxième édition du Concours Tremplin Startup UEMOA cible les startups qui utilisent l'économie numérique pour contribuer à rendre le secteur agro-industriel plus performant et plus durable. Quant au secteur agro-industriel, il fait référence à toute activité de production, conditionnement, transformation et/ou distribution de produits agricoles.

**Le présent appel à Candidatures est ouvert sur la période du 27 septembre au 28 octobre 2021 à 23 h 59 min Temps Universel.**

## **STARTUPS CIBLEES**

Le Concours est ouvert à toute startup formellement créée dans l'un des États membres de l'UEMOA et qui remplit les conditions ci-dessous :

- > Créer après le 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;
- > Exercer ses activités économiques dans un ou plusieurs États membres de l'UEMOA ;
- > Être (le promoteur principal) citoyen ou résident d'un État membre de l'UEMOA ;
- > Œuvrer dans le secteur de l'économie numérique appliqué à l'agro-industrie OU le secteur agro-industriel qui utilise une forte composante numérique dans ses activités.

Les Startups intéressées doivent prendre attache avec une Structure d'Accompagnement à l'Entrepreneuriat pour le dépôt de leurs dossiers de candidature.

## **RECOMPENSES**

### **> Niveau régional :**

Pour les cinq (05) meilleures startups de l'espace UEMOA, **des prix d'Excellence allant de quatorze à dix millions (14 000 000 à 10 000 000) F CFA :**

- 1<sup>er</sup> prix = 14 000 000 F CFA
- 2<sup>e</sup> prix = 13 000 000 F CFA
- 3<sup>e</sup> prix = 12 000 000 F CFA
- 4<sup>e</sup> prix = 11 000 000 F CFA
- 5<sup>e</sup> prix = 10 000 000 F CFA

**Cinq (05) primes d'Excellence d'un montant de deux millions (2 000 000) F CFA chacune** pour les Structures d'Accompagnement à l'Entrepreneuriat ayant soumis le dossier d'un Lauréat d'un Prix d'Excellence.

**> Niveau national :**

Pour les trois (03) meilleures startups de chaque État, **un prix d'Encouragement d'un montant de cinq millions (5 000 000) F CFA** sera octroyé à chacune d'elles, soit vingt-quatre (24) prix d'Encouragement pour l'ensemble des huit (08) États.

**Trois (03) primes d'Encouragement d'un montant d'un million (1 000 000) F CFA chacune** pour les Structures d'Accompagnement à l'Entrepreneuriat ayant soumis le dossier d'un Lauréat d'un prix d'Encouragement.

## **DOSSIER DE CANDIDATURES**

Le dossier de candidature doit être constitué des pièces suivantes :

- > Formulaire de candidature dûment renseigné ;
- > CV des promoteurs et copies de leurs pièces d'identité ;
- > Copie du Registre de Commerce et de l'Avis d'Immatriculation (ou références légales de la startup) ;
- > Résumé de présentation de la startup (*Executive summary*) ;
- > Deux lettres de recommandation de tiers intéressés par votre startup (par exemple : clients, fournisseurs, partenaires, structure d'accompagnement à l'entrepreneuriat, mentors...) – [*pièce facultative*] ;
- > Plan d'affaires de la startup – [*pièce facultative*] ;
- > Et de toute autre pièce jugée utile – [*pièce facultative*].

## **COMMENT CANDIDATER**

Le Règlement présentant l'ensemble des conditions du présent Concours et le formulaire de candidature sont disponibles auprès des Chambres de Commerce des États membres. Le dossier de candidature constitué doit être soumis par une structure d'accompagnement habilitée. Dans le cadre du présent Concours seules les

Structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat sont habilitées à soumettre la candidature d'une startup.

**AVANT LE 28 OCTOBRE 2021 A 23 H 59 min TEMPS UNIVERSEL.**

**Les candidatures des femmes principales promotrices de startups sont vivement encouragées.**